

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

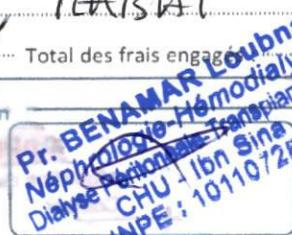
61557

MUPRAS
par
1 MARS 2021

ACCUEIL

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input checked="" type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	0903	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : N° Benhaddouch Lahcen			
Date de naissance : 5/1/1943			
Adresse : 22, Rue Yacine N° 5 Afdal RABAT			
Tél. :	0537 77 52 24	Total des frais engagés :	2853,80 Dhs
0671701392			

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Reiset*

Signature de l'adhérent(e) :

Le : *29/02/2021*

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des actes
24/02/2022	C		C	INP : <u>DR BEN AYAD</u> Néphrologie-Hémodialyse Dialyse Péritonale-Transportation CHU - Ibn Sina CP : 101107282
24/02/2022	C			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie AZ-ZAHRA Bensouda Mohammed Oussama Al Roman, Hay Al Inbia 00 71 00	24/02/21	2853,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICALS

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
O.D.F	DETERMINATION DU COEFFICIENT			
				Coefficient des travaux <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DÉBUT D'EXÉCUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXÉCUTION <input type="text"/>

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	R

[Création, remont, adjonction]

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeubique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates the tetrahedral structure of the H_3B molecule. The central boron atom (B) is bonded to three hydrogen atoms (H). The molecule is oriented with a horizontal axis pointing from left to right, labeled 'D' at the negative end and 'G' at the positive end. A vertical arrow points upwards, labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom. The three $\text{B}-\text{H}$ bonds are shown as dashed lines radiating from the central B atom. The three H atoms are represented by small circles. The angle between the $\text{B}-\text{H}$ bonds is approximately 109°, corresponding to a tetrahedral arrangement.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ASPEGIC 250MG
SACHETS B20
LOT : 20E006
P.P.V : 21DH70



Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Sina
Hôpital Ibn Sina

المملكة المغربية
وزارة الصحة
مركز الاستشفائي الجامعي ابن سينا



ASPEGIC 250MG
SACHETS B20
LOT : 20E006
P.P.V : 21DH70



- Prescription 24/02/21
- 1/ Ben Haddouche Lahcen
 $269 \times 3 = 807$
✓ couvercle 10/5
- 2/ XATRAL LP
 $97,60 \times 2 = 195,20$
✓ Aedslip et
 $212 \times 3 = 636$
✓ Audo dant
- 3/ cap 10/5
4/ malitol LP 10/5
 $46,70 \times 1 = 46,70$
5/ Nephro 10/5
 $217,00 \times 5 = 1085,00$
6/ Aspegic 250 18/10
III de 3 mois
- Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain seba Casablanca
XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH
6 118001 081301
- Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain seba Casablanca
XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH
6 118001 081301
- Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain seba Casablanca
XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH
6 118001 081301
- ASPEGIC 250MG
SACHETS B20
LOT : 20E006
P.P.V : 21DH70
6 118000 061106
- ASPEGIC 250MG
SACHETS B20
LOT : 20E006
P.P.V : 21DH70
6 118000 061106
- ASPEGIC 250MG
SACHETS B20
LOT : 20E006
P.P.V : 21DH70
6 118000 061106
- Professeur L. BENAMAR
Néphrologie - Hémodialyse
Dialyse Péritonéale
Transplantation Rénale
CHU Ibn Sina - Casablanca

71 hepaurol

$$(6860 + 2) = 13720$$

39,80

2853,80

Pharmacie AZ-ZAHRA
Dr. Bensouda Mohammed
Oussama
7 Bis, AV. Oued Roman, Hay Al Inbial
Sidi - Tel: 05 37 80 71 00



Docteur L. BENAMY
Néphrologie - Hémodialyse
Dialyse Péritonéale
Transplantation rénale
Hôpital Sidi - Rabat

ID: 646118 GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 272,00 DH
Barcode: 6 118001 141654

ID: 626421 GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 272,00 DH
Barcode: 6 118001 141654

ID: 626421 GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 272,00 DH
Barcode: 6 118001 141654

269,00

269,00

269,00